

**Syndicat Intercommunal
du Service Public de l'Eau
en Cévennes**

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
du 28 février 2023**

Le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes s'est réuni au siège du SISPEC le vingt-huit février deux-mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MICHEL.

Date de la convocation : 22 février 2023

Date de l'affichage : 22 février 2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Etaient présents : PASCAL Florent ECLERCY Bernard, MERCIER Jean-Claude, MANIFACIER Christian, RISSE Michel, ROGIER Olivier, GIRARD Hervé, GOUNON Lauriane, ARAKELIAN Jean-Jacques, DESCHANELS Georgette, FAUCUIT Georges, LAPIERRE Marie-Jeanne, LAURENT Josy, MICHEL Jean-Marc, THIBON Hubert

Etaient excusés : TOUREL Jean-Luc, PRADIER Éric, DOLADILLE Monique

Participaient à la réunion : Aline LARRIEU ARGUILLE, Hervé DEWEZ RICHON

Secrétaire de séance : Michel RISSE

**Objet : Diagnostic assainissement collectif – Rue des Bourgades
CS202302004**

Le Président informe l'assemblée que dans le cadre de la reprise des réseaux eau potable et eaux usées au niveau de la Place Henri Thibon en coordination avec une réfection totale de la place par la commune des Vans, les réseaux eaux usées et eaux pluviales de la rue des bourgades impactent directement les réseaux à dimensionner au niveau de la place Henri Thibon.

Une étude est nécessaire pour connaître le fonctionnement des réseaux, leur état respectif. Cela sera également l'occasion de recenser les boîtes de branchement et mettre à jour les plans sur système d'information géographique (SIG).

Le montant du devis de l'étude remis par par Naldéo s'élève à 14 590 € HT, somme qui serait partagée à 50% avec la Commune des Vans, concernée par le réseau d'eaux pluviales.

Après en avoir débattu, le Comité Syndical approuve à l'unanimité des membres présents le devis tel que présenté, autorise le Président à signer le bon de commande et à signer une convention de participation avec la Commune des Vans. Un titre de recette sera émis auprès de la Commune des Vans, dès réception de la facturation de cette étude.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Pour extrait certifié conforme à Les Vans,

Le Président,

Jean-Marc MICHEL.

